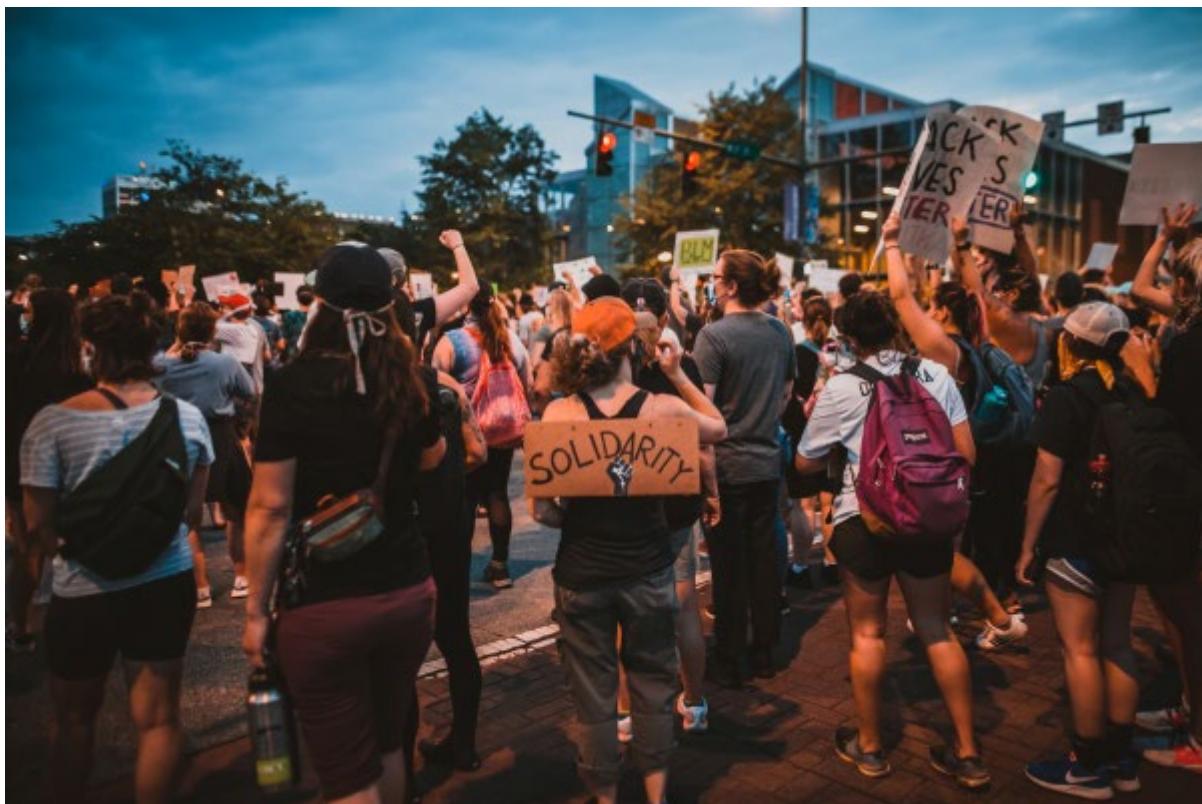


Militer aujourd’hui pour construire demain ; enjeux dans le secteur du handicap

Manon Cools

Analyse Esenca 2025



Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center :** 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM :** Bruxelles • **IBAN :** BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



Introduction

Au quotidien et sur le terrain, Esenca travaille avec et aux côtés d'un public très varié. Les personnes en situation de handicap, de maladies graves, chroniques et invalidantes, mais aussi leurs proches et les professionnels ont toutes et tous des vécus singuliers, des projets et des besoins différents, comme l'ensemble de la population. En prenant du recul sur les réalités rencontrées par les animatrices et animateurs sur le terrain, mais aussi lors de nos échanges directs avec ces personnes notamment via notre contact center et lors de nos projets, missions et mandats, nous nous questionnons en permanence sur la possibilité d'intégrer des processus collectifs quand nos situations individuelles sont parfois déjà si complexes. Comment participer activement à la vie associative, démocratique, sociale quand des besoins primaires ne sont pas toujours rencontrés ?

Comment la militance s'inscrit dans nos quotidiens et comment évolue-t-elle ? Cette réflexion est fondamentale, car elle permet de se questionner sur la place des personnes en situation de handicap dans les sphères militantes. Esenca, lors d'une rencontre annuelle en février 2025, s'est penchée sur cette question avec l'ensemble de ses travailleuses et travailleurs. Les profils des personnes présentes sont variés : animatrices et animateurs (sportif, de loisir, en éducation permanente), assistantes sociales, chargées d'études, de projets, expertes en accessibilités, fonctions administratives, de responsables, etc. En plus de la diversité des profils autour de la table, notons également que nous ne travaillons pas toutes et tous avec la même réalité géographique (milieu rural, urbain) et avec les mêmes publics (le handicap représente une grande diversité de situations et de besoins spécifiques¹). L'occasion de prendre un peu de hauteur sur nos pratiques militantes, leurs défis, mais aussi les évolutions sociétales dans laquelle elle s'inscrit.

La militance, c'est quoi ?

Il existe certainement autant de définitions de la militance que de militantes et militants, voire même de personnes qui militent sans en avoir réellement conscience. Toutefois, nous avions dessiné une définition dans une précédente analyse² :

« La militance, c'est le fait de **défendre ses convictions**, dont les droits humains. C'est s'informer, faire connaître, sensibiliser et se mettre en action de multiples manières pour une ou des causes afin de **transformer la société** et d'atteindre un monde meilleur et plus juste. La militance incite également à se questionner et **critiquer les systèmes dans lesquels nous vivons**, pour les déconstruire et mieux les reconstruire. Par conséquent, "il ne faut pas penser le militantisme comme un mouvement d'opposition, mais davantage comme un **mouvement de résistance** qui a pour objectif de démanteler les systèmes d'oppression économiques, sociaux et politiques". La militance peut se faire au sein d'organisations et d'associations (militantisme économique, écologique, manifestation, actions culturelles, etc.), de partis politiques (militance politique), de syndicats étudiants (militantisme étudiant), sur Internet et les réseaux sociaux (militantisme médiatique), etc. Le militantisme propose d'agir de différentes manières : il peut y avoir des actes d'omission, tels que des grèves, des boycotts, une non-coopération politique et des actes de commission directs (confrontation directe, conflit,

¹ Pour en savoir plus : Handicap : de quoi parle-t-on ? (2018). <https://www.esenca.be/analyse-2018-handicap-de-quoi-parle-t-on/>

² Esenca. Maï Paulus. (2023). S'allier à un combat qui ne nous concerne pas directement : comment se positionner ? <https://www.esenca.be/wp-content/uploads/2023/05/Analyse-2023-Etre-allie.e-a-une-cause.pdf>

soutien de la résistance, etc.) et indirects (lobbying envers le pouvoir, manifestations, actions symboliques, éducation et sensibilisation, etc.)».

Cela s'illustre au quotidien sur le terrain, où les initiatives regorgent d'originalité et d'évolution, tant sur leurs fonds que sur leurs formes. Nous y reviendrons dans cette analyse. Quant aux personnes qui militent, elles ont chacune leurs raisons propres. Deux d'entre elles, parce qu'elles révèlent un dysfonctionnement collectif, nous semblent importantes à relever :

- « Nous sommes également dans une période de défiance démocratique majeure vis-à-vis des institutions représentatives auxquelles les citoyens croient de moins en moins. On sait qu'il y a aujourd'hui **une soif d'engagement par soi-même**, par le collectif dans la proximité » explique Philippe Jahshan dans son intervention *Un monde associatif à la croisée des chemins*³.
- La militance au sein des associations peut aussi trouver ses racines dans le vécu des personnes, ce que Julien Charles et Myriam Van der Brempt identifie clairement : « Dans nos associations, les espaces de participation s'adressent en particulier à ceux dont **la boussole démocratique a été démagnétisée**, ceux qui ont été noyés dans le bain d'interactions inégalitaires répétées ou violentes⁴».

Lors des échanges en février 2025, plusieurs personnes travaillant chez Esenca ont exprimé qu'intrinsèquement, faire de l'éducation permanente avec des publics en situation de handicap relevait déjà de la militance. En effet, cela valorise leurs voix, leurs expériences, leurs participations à un collectif et donc leur citoyenneté. Le **contexte politique** a été souligné à plusieurs reprises comme un élément déclencheur de motivation et de mise en place d'actions pour contester les politiques publiques actuelles et les mesures qui atteignent directement différents publics déjà en difficulté. La notion d'**urgence** est également revenue régulièrement, comme le fait de **se faire entendre** et de **continuer à exister**. Ces mots sont loin d'être anodins...

Le plus important pour nous, nous associations, c'est de maintenir de l'humain entre nous, de continuer à agir à échelle humaine, locale, dans une dynamique de proximité qui nous permet de reprendre la main et une capacité d'action, en parallèle d'un militantisme à grande échelle.

La militance, comment ?

S'exprimer dans les espaces publics

Une des formes les plus connues de militance, mais aussi des plus historiques, est l'expression d'une **contestation** dans les espaces publics. Cela prend la forme d'une **manifestation**, du blocage d'un lieu, d'une prise de parole publique, etc.

³ Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie. Editions Erès. (2021). Sous la direction de Patricia Coler, Marie-Catherine Henry, Jean-Louis Vaville, Gilles Rouby. Chapitre *Pratiques délibératives et participatives, des leviers de dynamiques internes*. p 115

⁴ FESEFA. (2021). Autonomie associative menacé. Des défis et ambitions pour garantir nos libertés. Editions Couleur Livres. p103. Chapitre « Pour une réappropriation de la participation citoyenne ». Julien Charles et Myriam Van der Brempt. p. 103

Complémentairement à cela, les associations militent également via des **campagnes** de sensibilisation, des communiqués de presse, un mémorandum politique, une interpellation politique, etc., qui sont autant d'outils relativement connus. Toutefois, leur portée et efficacité est parfois difficilement perceptible, même si l'intention et le processus, eux, le sont bel et bien.

Tout aussi historique, l'action de **grève** est en Belgique une pratique de militance largement reconnue. Dernièrement, les mesures du Gouvernement Arizona ont d'ailleurs engrangé plusieurs manifestations et grèves.

Dans le secteur du handicap, autant la participation à des grèves qu'à des manifestations se révèlent parfois impossible. En effet, les manifestations ne sont toujours pas un lieu accessible de manière plurielle (accès à l'information, prise en compte des besoins spécifiques des personnes qui manifestent comme des zones plus calmes et silencieuses, parcours de manifestation PMR, etc.). Ainsi, certaines personnes, notamment neurotypiques⁵ se regroupent spontanément en ligne pour participer, à leur façon, à une manifestation. Une innovation qui permet de s'engager, de manière adaptée et respectueuse de soi. Les grèves peuvent, quant à elles, mettre en difficulté les personnes disposant déjà de faibles revenus. Par ailleurs, l'absence de service de garde d'enfant, par exemple, freine tant la participation à une grève qu'à une manifestation. Enfin, les travailleuses et travailleurs d'Esenca ont également relevé que pour le grand public et les personnes en situation de handicap, la différence entre une action de grève et une manifestation était de moins en moins claire. Il y a donc un travail à réaliser autour du **narratif de ces actions** pour qu'elles continuent à convaincre.

En dehors de ces actions plus courantes, d'autres émergent : on parle alors **d'actions «choc»**. Différentes associations, notamment environnementales, mais pas uniquement :

- Poupée, débris boueux : des militants de Greenpeace ont déposé lundi devant le siège de Total Énergies à La Défense (ouest de Paris) des objets issus d'une tornade en Afrique du Sud pour demander la taxation des géants pétroliers et gaziers au profit du fonds pour les désastres climatiques.⁶
- Organisé par l'ASBL féministe «Soralia», l'événement a pris la forme d'une mise en scène où un comédien a joué le rôle d'un extrémiste partageant haut et fort ses opinions aux passants. Une manière, pour le collectif, de sensibiliser à la montée des extrêmes et aux risques que cela engendre, mais aussi à la prudence vis-à-vis de ce que l'on peut entendre⁷.

⁵ Les termes *personne neurotypique* et *neurotypique* ont d'abord été créés par des gens du milieu de l'autisme pour désigner les personnes qui ne sont pas autistes. Le sens de ces termes s'est par la suite étendu pour y inclure toutes les personnes qui n'ont pas de troubles neurodéveloppementaux. Lorsqu'employé seul, le substantif *neurotypique* peut être jugé réducteur par certains locuteurs, qui considèrent que l'usage de cette désignation met l'accent sur cette seule caractéristique chez la personne concernée. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26552661/personne-neurotypique>, consulté le 12/05/2025

⁶ Le Soir. 18/11/2024. L'action choc de Greenpeace devant Total Énergies <https://www.lesoir.be/636630/article/2024-11-18/laction-choc-de-greenpeace-devant-totalenergies-photos>, consulté le 12/05/2025

⁷Télé MB. 17/05/2024; L'ASBL «Soralia» piège les passants pour sensibiliser aux dangers de l'extrême droite

- 16 septembre 2009. Quatre millions de litres de lait sont déversés dans les champs cinaciens, soit l'équivalent d'une journée de production en Wallonie à l'époque. Une action forte, apothéose d'un mouvement de grogne qui avait débuté plusieurs mois auparavant. L'image choc fera le tour du monde. À l'époque, les agriculteurs réclament un prix juste et rémunératrice et accusent la politique européenne d'avoir dérégulé le marché. En pleine crise, le prix du litre de lait est de 24 centimes alors qu'il coûte environ 35 centimes à produire⁸.

Nous quittons des méthodes plus classiques pour tenter d'innover et militer autrement, en espérant des résultats visibles et concrets. Ce renouveau est indispensable pour continuer à trouver du sens dans nos luttes et donc maintenir un engagement réel.

À l'ère du **numérique**, nous voyons également apparaître des pétitions, des cartes blanches, qui sont des outils de plus en plus utilisés. Nous reviendrons plus loin dans cette analyse sur les limites que comportent ces modes de militances. Gardons déjà à l'esprit que les **espaces numériques sont également des espaces publics**.

Produire des savoirs

La militance peut également consister à la production de nouveaux savoirs. Dans le terreau associatif, c'est la recherche participative qui peut en être l'outil. Ainsi, « comment arriver à bâtir de nouveaux savoirs et à les rendre utiles à la transformation sociale ? Que devient la parole des personnes les plus faibles impliquées dans la démarche, durant et au terme du processus ? Quels sont les effets de la recherche sur les personnes impliquées et sur le collectif ainsi constitué ?⁹ » développe Quentin Mortier dans un ouvrage collectif. La militance passe par l'accès à l'information, à des explications accessibles à tout le monde, vulgarisées au besoin, écrites en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), etc. **Produire des savoirs qui peuvent nourrir les narratifs militants est indispensable**. C'est notamment le cas lors de la rédaction d'analyses et d'études dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente. Cela peut également voir le jour en travaillant avec un groupe autour d'une thématique bien spécifique, comme Esenca Liège a pu le faire dans le cadre des élections 2024¹⁰. Ainsi, la parole est accueillie, structurée et travaillée pour en faire des revendications qui pourront vivre dans l'espace public comme n'importe quel autre savoir, en ayant tout autant de valeur et de légitimité que des savoirs académiques, par exemple. La production de contenus par des groupes en situation de handicap est valorisante pour les personnes impliquées, constitue déjà une forme d'affirmation de soi et de militance, et de

<https://www.telemb.be/actu/lasbl-soralia-piege-les-passants-pour-sensibiliser-aux-dangers-de-l-extreme-droite/35166>

⁸ Ma télé. 19/09/2019. L'image choc qui a fait le tour du monde il y a 10 ans
<https://www.matele.be/l-image-choc-qui-a-fait-le-tour-du-monde-il-y-a-10-ans>

⁹ Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie. Editions Erès. (2021). Sous la direction de Patricia Coler, Marie-Catherine Henry, Jean-Louis Vaville, Gilles Rouby. Chapitre *Pratiques délibératives et participatives, des leviers de dynamiques internes*. p 118

¹⁰ Voir pour cela : <https://www.esenca.be/memorandum-2024/>

par sa forme, permet d'être réutilisée dans les espaces publics. Ces formes de militance sont précieuses et à soutenir dans l'associatif.

Co-construire

Il existe un monde entre le fait de se voir imposer une nouvelle politique et avoir eu la possibilité d'être concertées et concertés dans la mise en réflexion de celle-ci. Si la majorité politique et les entités fédérées ont bien le pouvoir et le mandat de construire les politiques publiques, elles disposent toutefois d'une série d'outils et de processus qui permettent de garantir la **concertation** de la population. C'est un processus qui peut prendre davantage de temps et faire réfléchir à des politiques réellement pensées pour l'ensemble de la population. Cela peut paraître fastidieux, mais c'est le fondement même de la démocratie. Ici, la militance s'inscrit alors dans un cadre institutionnel. Prenons pour exemple les nombreux **conseils consultatifs** qui sont autant de lieux que le politique doit pouvoir écouter et concerter. La concertation est une dynamique qui permet une militance active des associations, de personnes, dans un cadre clair. Les nombreux **mandats** qu'occupent les associations dans différentes instances permettent aussi de garantir que les réalités de terrain soient prises en compte dans la constitution de politiques publiques. **Cette forme de militance est moins visible** pour la population, elle s'opère dans des lieux (trop souvent?) clos, régie par des cadres règlementaires, des fonctionnements différents les uns des autres, etc. Pourtant, il s'agit d'un puissant levier d'action qui vient compléter les autres formes de militance. Le principe du « Rien sur nous sans nous » de Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées est alors appliqué au quotidien. Cette co-construction garantit que l'ensemble de la population sera représentée dans les politiques publiques construites. Elle garantit également une meilleure adhésion et un accueil plus positif des nouvelles politiques, si seulement la méthodologie de construction est explicitée.

Militer au travail et dans le cadre privé; le risque de l'épuisement

Même si ce n'est pas l'objet spécifique de la présente analyse, il nous semble important de souligner qu'à la militance dans un lieu professionnel, de par la nature de nos métiers, peut venir s'ajouter un militantisme dans le cadre privé. Cela augmente considérablement le risque de se fatiguer. La **fatigue militante¹** ressentie par une partie des travailleuses et travailleurs dans l'associatif peut décourager tant le militantisme dans des actions dites « classiques » que la recherche de solutions innovantes pour militer. Travailler dans le secteur du non marchand est donc à la fois porteur de sens, mais aussi facteur d'épuisement. Nos valeurs peuvent nous mener à nous engager (de quelque manière que ce soit) dans la sphère privée, autrement qu'au travail et parfois dans un autre domaine.

Freins et difficultés dans l'exercice de la militance; pour devenir des opportunités?

Comme évoqué dans l'encart ci-dessous, la **fatigue militante** est une réelle difficulté dans le monde associatif. Elle peut engendrer une perte de confiance, une perte de sens dans les projets. Spécifiquement dans le secteur du handicap, les travailleuses et travailleurs relèvent aussi une pression institutionnelle : celle de rendre des comptes, mais aussi la place que prennent les statistiques dans les actions, mais aussi pour représenter les publics. Le secteur déplore depuis très longtemps une absence de vision réelle, harmonisée et à jour des statistiques des personnes concernées par le handicap et la maladie grave, chronique et invalidante. Cela nous impose de penser des projets, des actions militantes et d'en chercher des financements sans avoir les ressources suffisantes pour justifier du bien-fondé du projet. Cela entraîne découragement et lassitude.

Pourtant, des travailleuses et travailleurs soulignent aussi l'importance de continuer à **faire front** dans ce contexte, sans se laisser intimider, de peur de se voir par exemple retirer des financements. L'importance de maintenir des espaces de convivialité est aussi identifiée comme une solution à la fatigue militante et à la pression vécue dans le secteur.

Concernant les nouvelles formes de militance, il est beaucoup évoqué le **militantisme en ligne**. Ceci enthousiasme autant qu'inquiète le secteur, car comme évoqué dans une précédente analyse¹¹ :

« Pour les personnes en situation de handicap, le militantisme en ligne est **particulièrement avantageux**, car il élimine les contraintes de mobilité des modèles plus traditionnels et permet une participation à distance et de surmonter les obstacles physiques. Le militantisme numérique ne remplace pas totalement la participation en personne, il est “complémentaire aux occupations des rues et aux défilés affichant des slogans ; il permet de trouver de nouvelles militantes et nouveaux militants, coordonne des actions, donne une visibilité immédiate à certaines situations, etc.” Il représente aussi une alternative importante et accessible pour les personnes en situation de handicap. Cependant, **des limites persistent**. Les technologies numériques ne sont pas toutes inclusives, et certaines personnes en situation de handicap rencontrent encore des obstacles d'accessibilité, comme l'absence d'outils adaptés (par exemple : lecteurs d'écran, sous-titres, ou description audio des images) ce qui peut limiter leur pleine participation. Une approche de participation citoyenne plus inclusive est donc nécessaire avec des contenus adaptés pour répondre aux besoins variés des publics ». Enfin, précisons que le militantisme en ligne gagnerait à être encadré, en faisant l'objet de sensibilisation sur l'usage d'internet, des outils numériques, pour celles et ceux qui ont des difficultés de compréhension, de détection des *Fake news*, etc.

Continuer à y croire : la militance joyeuse

Dans un contexte socio-économique, politique et mondial extrêmement difficile, les travailleuses et travailleurs d'Esenca ont, lors de la journée du 4 février, exprimé des besoins pour **continuer à trouver du sens dans la militance et le travail associatif** dans son ensemble.

¹¹ Esenca. Marta Pinto. (2024). « La participation citoyenne : un droit accessible à toutes et à tous ? » <https://www.esenca.be/wp-content/uploads/2024/12/Analyse-2024-participation-citoyenne.pdf>

Ainsi, il a été proposé de davantage **communiquer sur les petites victoires** liées à nos actions, mais aussi d'expliquer davantage pourquoi on milite, pour qui et à qui bénéficierait ce que nous revendiquons. Cela s'illustre par exemple par le fait de communiquer sur des interpellations politiques qui ont eu lieu et qui ont pu débloquer certaines situations pour des personnes en situation de handicap.

Dans notre secteur, **bien informer, c'est aussi déjà militer**. Pour continuer à trouver du sens et du plaisir en militant, il nous semble important de **valoriser chaque passage à l'action** d'un groupe, aussi modeste soit-il. Ainsi, priorité pourrait être donnée à s'assurer que chaque personne qui participe à une action y trouve du sens, sent sa parole et sa présence valorisée et vit avec plaisir quelque chose dans le collectif. Pour toute une série de publics éloignés de certains modes de communication, mais aussi de formes de citoyenneté, **se construire une opinion** est un apprentissage qui a lui seul, permettra à ces publics d'agir de manière plus éclairée. Cela aussi, c'est une forme de militance un peu moins visible, mais qui porte ses fruits individuellement, puis collectivement. Quand les groupes rencontrent des difficultés à se mobiliser, il est aussi proposé de **mener des actions à plus petite échelle** et avec un impact réaliste et direct.

Enfin, et pour clôturer sur une note enthousiasmante, des initiatives artistiques et culturelles se multiplient : les panneaux des manifestations regorgent d'originalité, mais des fresques inclusives et féministes s'installent aussi dans les rues, des collectifs proposent des pièces de théâtre et des personnes en situation de handicap continuent à produire une émission radio. Quelques exemples parmi tant d'autres pour relever que **la militance joyeuse se pratique aussi dans la légèreté, l'art, l'humour et la créativité**.

Conclusion et réflexions

Et les associations, dans tout ça ? Quentin Mortier, dans l'ouvrage « Quel monde associatif demain ?¹² » conclut son chapitre *Pratiques délibératives et participatives, des leviers de dynamiques internes*¹³ de cette manière : « Reconfigurer durablement les rôles que les associations sont amenées à jouer dans la société. Le fait de travailler à ce que les nombreuses associations, à l'instar d'un groupe de musique ou d'un orchestre, "se sentent participer à un même geste commun, quoiqu'ils exécutent tous des gestes très différents entre eux" peut certainement transformer les gestes associatifs anciens en nouveaux vecteurs de renversement des pressions ».

Voilà donc comment les associations ont pour mission aujourd'hui de continuer à militer au quotidien, dans une grande diversité de pratiques. Cette diversité, comme nous l'avons vu dans cette analyse, est à encourager et déployer !

¹² Quel monde associatif demain ? Mouvements citoyens et démocratie. Editions Erès. (2021). Sous la direction de Patricia Coler, Marie-Catherine Henry, Jean-Louis Vaville, Gilles Rouby.

¹³ Idem, p. 115

Il nous faut continuer à explorer, expérimenter et développer nos formes de militance, en accord avec nos valeurs et les évolutions tant de la société dans laquelle nous vivons que des besoins de l'ensemble de la population.

« Prôner la participation citoyenne et, dans le même temps, construire des politiques publiques qui amplifient les inégalités et détricotent les dispositifs de solidarité, c'est saper les ressources nécessaires à la vitalité démocratique », concluent Julien Charles (CESEP/UCL) et Myriam Van der Brempt (CESEP), dans leur chapitre *Pour une réappropriation critique de la participation citoyenne*¹⁴ de l'ouvrage « Autonomie associative menacée ».

C'est l'ensemble des luttes militantes du passé qui ont amené une série de droits et des changements radicaux dans notre société. Aujourd'hui, notre démocratie et le cadre légal qui l'entoure se sont construits autour d'avancées majeures qui n'auraient pas vu le jour sans militance. Pourtant, certains droits ne sont ni effectifs ni garantis. Le comité ONU des droits des personnes handicapées a pointé en 2024 les faiblesses de la Belgique sur certains enjeux majeurs (enseignement inclusif, représentation dans les médias, droit de décision, manque de respect des droits des personnes handicapées, droit à la vie autonome, marché du travail excluant, etc.)¹⁵. La démocratie se morcelle ci et là, notamment avec l'inquiétante montée de l'extrême droite dans les discours politiques, médiatiques et citoyens¹⁶.

Dès lors, il est fondamental de réfléchir à nos capacités d'action, nos luttes et nos formes de militances. Certaines ont évolué avec le temps et d'autres sont encore certainement à construire ou à réinventer. Toutefois, ne tombons pas dans le piège de vouloir à tout prix réinventer nos modes d'action. Continuons à reproduire ce qui fonctionne en allégeant la pression induite par la recherche infinie d'innovation.

Cette vitalité démocratique doit donc retrouver de la force. Pour cela, le secteur doit apprendre à travailler dans les marges d'autorité, dans un esprit d'innovation, mais aussi de maintenir de ce qui porte ses fruits, garder ses valeurs comme ligne éditoriale qu'importe les forces politiques en présence, et, pourquoi pas, se laisser la possibilité de désobéir...

¹⁴ FESEFA. (2021). Autonomie associative menacé. Des défis et ambitions pour garantir nos libertés. Editions Couleur Livres. p103

¹⁵ Le Soir. 11/09/2024. L'ONU appelle la Belgique à mieux faire pour l'inclusion des personnes handicapées <https://www.lesoir.be/622050/article/2024-09-11/onu-appelle-la-belgique-mieux-faire-pour-l-inclusion-des-personnes-handicapées> et pour prendre connaissance des faiblesses évoquées : BDF - La Belgique a reçu des objectifs et des priorités très clairs ! <https://bdf.belgium.be/fr/actualit%C3%A9s/13-09-2024-uncrpd-la-belgique-a-re%C3%A7u-des-objectifs-et-des-priorit%C3%A9s-tr%C3%A8s-clairs-%C2%A0.html>

¹⁶ Pour mieux comprendre les dangers que représentent la montée de l'extrême droite pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à lire les analyses suivantes : « Travail associatif et handicap : un contre-pouvoir face à l'extrême droite » <https://www.esenca.be/analyse-2025-extreme-droite/> et « Extrême droite et handicap : vers un recul des droits inévitable ? » <https://www.esenca.be/analyse-2024-extreme-droite-handicap/>

Pour citer cette production

Cools, Manon (2025). « Militer aujourd’hui pour mieux construire demain : enjeux dans le secteur du handicap », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

Esenca

Esenca — anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée — défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages « Access-i » et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers**. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne**. Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE